

N° INSEE :
47246

CNE DE
ST HILAIRE
DE LUSIGNAN

Exercice
2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 01 SEPTEMBRE 2020

Date de convocation :	28/08/2020	Procurations :	1
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	15
Nombre de membres présents :	14	Contre :	
Nombre de suffrages exprimés :	15	Abstentions :	

Le Conseil Municipal de la Commune de ST HILAIRE DE LUSIGNAN s'est réuni le 1^{er} Septembre deux mille vingt à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur Pierre DELOUVRIÉ, Maire.

PRÉSENTS : M. Pierre DELOUVRIÉ - Mme Nadine CEOTTO - M. Philippe MAURIN - M. Armand SCHIRATTI - Mme Béatrice BETGE BREZETZ - Mme Fatima HOUDAIBI - M. Éric FELETTI - M. François RIGAUD - Mme Magali DARNIS - Mme Sandrine GRANDVUILLEMIN - M. Éric SPERANDIO - Mme Marlène SOLDANO - M. Jean-Max COURRIE - M. Gaëtan VASTESAEGER.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Patrick SMITH

PROCURATIONS : M. Patrick SMITH a donné procuration à Pierre DELOUVRIE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Nadine CEOTTO

OBJET :

CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE PERSONNEL

Monsieur Philippe MAURIN expose au conseil municipal le fonctionnement de l'assurance statutaire du personnel. Ce jour, la commune adhère au contrat groupe de l'assurance statutaire négociée par le centre de gestion 47. Ce contrat arrivant à échéance, le CDG 47 propose à la commune de lancer un appel d'offre en vue de négocier un nouveau contrat auprès d'un prestataire. Pour ce faire, la commune doit signifier au CDG 47 son accord.

Où l'exposé de Monsieur MAURIN, Monsieur le Maire propose de donner une suite favorable à cette demande et d'autoriser le CDG 47 à négocier un contrat groupe assurance statutaire.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

*Fait à St Hilaire de Lusignan,
Le 04 Décembre 2020*

*Le Maire,
Pierre DELOUVRIÉ*

